

COMMUNIQUÉ



SYNDICAT MIXTE D'ÉTUDE ET DE RÉALISATION

Lancement de la « Tégéval » Les collectivités face aux enjeux urbains et écologiques

Le 1^{er} décembre 2011 – À l'heure où concilier urbanisation croissante avec préservation des espaces naturels périurbains constitue un enjeu incontournable, la **Tégéval** est lancée pour compenser la construction de la ligne à grande vitesse de l'interconnexion des TGV Sud-Est. Dans un territoire déjà morcelé par des infrastructures, ce projet répond ainsi à l'ambition des collectivités : **articuler les usages de l'espace urbain avec les impératifs de préservation du patrimoine naturel local.**

LA TÉGÉVAL : 20 KM, 100 HA, 8 COMMUNES TRAVERSÉES, 75 MILLIONS D'EUROS D'INVESTISSEMENT

Initié dans les années 90, le projet est aujourd'hui financé à hauteur de **75 millions d'euros** par la **Région Île-de-France (60 %)** et le **Conseil général du Val-de-Marne (40 %)**. Les travaux d'aménagement de la Tégéval débuteront mi 2012, après l'enquête publique, pour aboutir dans une quinzaine d'années.

D'une surface totale de 100 ha pour un linéaire de 20 km lui conférant un **rôle majeur de lien sur le territoire**, elle traverse 8 communes* et répond à des enjeux urbains, périurbains et environnementaux majeurs.

La Tégéval a pour objectifs de :

- **Créer un maillage** entre les espaces naturels existants **via l'aménagement d'une promenade** pour les piétons et les cycles, et former ainsi un corridor naturel entre la ville et la campagne.
- **Restaurer un environnement local** impacté par des infrastructures (TGV, routes) et des équipements publics (zones d'activités, station d'épuration de Valenton...).
- **Améliorer l'insertion de la ligne d'interconnexion des TGV** par le développement d'un réseau d'itinéraires cyclables, de chemins de promenade et de randonnée.
- **Permettre la découverte du patrimoine** historique et culturel de l'Île-de-France.

Cette Coulée verte permettra ainsi des **usages quotidiens fonctionnels dans les milieux plus urbains** et offrira **des espaces de proximité et de loisirs** (promenade à pied et en vélo, prairies, pâtures, vergers, jardins familiaux, etc.).

En connectant les parcs départementaux, les espaces naturels régionaux et les réseaux de circulations douces environnants, la Tégéval participe à la **constitution de la trame verte et au maillage du territoire en terme de circulations douces.**

LES AMÉNAGEMENTS ET LES DISPOSITIFS PROGRAMMÉS

Les **aménagement paysagers** seront réalisés sur l'ensemble du parcours en fonction :

- de l'identité paysagère de chaque lieu ;
- des données écologiques, pour utiliser les dynamiques naturelles et permettre l'accroissement de la biodiversité en favorisant les végétaux endémiques ;
- de la gestion future.

.../...



COMMUNIQUÉ



SYNDICAT MIXTE D'ÉTUDE ET DE RÉALISATION

Les aménagements permettront l'installation d'un **cadre planté à l'échelle du grand paysage** et des usages de proximité.

Le cheminement principal, partagé entre piétons, personnes à mobilité réduite et cyclistes, apportera une circulation douce structurante depuis Paris vers la campagne seine-et-marnaise. De nouvelles boucles de promenades locales verront le jour grâce à la connexion aux itinéraires existants.

Les **eaux pluviales** seront réutilisées pour l'irrigation des espaces plantés (prairies, massifs d'arbres et d'arbustes) grâce à un dispositif de drainage.

En complément de ces dispositifs, l'aménagement intègre du **mobilier**, de la **signalétique**, des **dispositifs anti-intrusion** et un **éclairage des zones urbaines et des traversées de voiries**.

Les espaces seront gérés selon un mode de **gestion différenciée** dans un objectif d'optimisation des coûts et de valorisation du milieu naturel.

LES ACTEURS DE LA TÉGÉVAL

Projet d'ampleur et porteur de multiples enjeux, la Tégéval fédère depuis le début divers acteurs participant à la réalisation des étapes clés du projet :

- **La maîtrise d'ouvrage** de la Tégéval est réalisée par un **Syndicat mixte d'étude et de réalisation (SMER)** associant la Région Île-de-France et le Département du Val-de-Marne.
- **L'étude de programmation** a été lancée par **l'Agence des espaces verts d'Île-de-France (AEV)** en collaboration avec le Département du Val-de-Marne, et s'est poursuivie au sein du SMER.
- **Les acquisitions foncières** sont réalisées par **l'Agence des espaces verts d'Île-de-France (AEV)**, agissant au nom et pour le compte de la Région Île-de-France. Les emprises sont mises à la disposition du SMER.
- **La gestion du périmètre** sera partagée entre le **Conseil général et les communes traversées** : le Cg 94 assurera la gestion horticole et l'entretien lourd du mobilier et de la signalétique alors que les communes auront en charge la propreté et la surveillance des sites.

Site internet en devenir: www.lategeval.fr

* Créteil, Valenton, Limeil-Brevannes, Yerres (91), Villecresnes, Marolles-en-Brie, Mandres-Les-Roses et Santeny par ordre géographique

CONTACTS PRESSE :

Pour le SMER de la Tégéval
Conseil régional d'Île-de-France
Grégoire Koenig
gregoire.koenig@iledefrance.fr
01 53 85 63 14

Pour le SMER de la Tégéval
Conseil général 94
Chantal Pourrat
chantal.pourrat@cg94.fr
01 43 99 82 41

Pour le SMER de la Tégéval
Agence des espaces verts Île-de-France
Fanny Rolland-Simonnet
frolland@aev-iledefrance.fr
01 72 69 51 10

SMER ITGV AEV Ile de France

99, rue de l'Abbé-Groult 75015 PARIS
Tél : 01 72 69 51 00
www.lategeval.fr

